

Chers parents, chers élèves,

Comme nous vous l'avions annoncé lors de la réunion des parents de rentrée, les cours de remédiation sont opérationnels depuis cette semaine à l'école. Les membres de l'équipe vont passer dans chaque classe pour expliquer à chacun leur organisation concrète.

Cette année, la remédiation prendra les trois formes suivantes :

- Une **remédiation volontaire** : tous les midis entre 12h et 12h50, et toutes les fins de journée entre 16h25 et 17h30 (à l'exception du vendredi), des professeurs sont disponibles au local 2.20 pour encadrer les élèves soit :
 - o sous forme d'étude dirigée
 - o sous forme de suivi individualisé dans une branche spécifique.

Un planning des cours de remédiation sera affiché dès à présent aux différentes valves de l'école afin que les élèves puissent s'organiser (voir au verso).

L'ensemble des matières enseignées à Saint-Luc sont couvertes par la remédiation, en ce compris les cours graphiques et la méthode de travail.

Pour cette remédiation sur base volontaire, la présence de chaque élève reste entièrement à l'appréciation de celui-ci. Elle sera néanmoins prise en compte lors des conseils de classe pour attester de la volonté de l'élève d'agir sur ses difficultés.

- Une **remédiation intégrée** : celle-ci est incluse une fois par semaine à l'horaire de chaque classe en fin de journée de 15h35 à 16h25 (mardi, jeudi) ou le mercredi de 11h50 à 12h40.
Cette heure de remédiation est rendue obligatoire à la demande d'un professeur qui le souhaite pour un ou plusieurs de ses élèves. Ceux-ci recevront une note du professeur demandeur et devront la présenter au professeur qui s'occupera du cours de remédiation. La présence des élèves concernés sera relevée. Les élèves qui ne sont pas concernés par ces cours seront licenciés à 15h35 ou à 11h50 le mercredi. La remédiation intégrée leur reste néanmoins accessible sur une base volontaire.
- Une **remédiation immédiate** : dans les classes de TA 3, un professeur viendra renforcer l'accompagnement pédagogique en classe au sein du cours de Français, afin de pouvoir répondre immédiatement aux questions ou difficultés des élèves.

Quelle que soit la formule suivie, nous espérons que ces aides et remédiations seront considérées par nos élèves comme autant d'opportunités qui leur sont offertes de mener à bien leur parcours scolaire au sein de l'Institut.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire à ce sujet.

Pour l'équipe de remédiation,



Serge ALARCIA et Marie-Laure MOUFFE,

Directeurs.